



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commerce international

Question écrite n° 81543

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon appelle l'attention de M. le Premier ministre sur la circulation des armes légères. Amnesty International, Oxfam international et le Réseau Action International ont lancé une campagne internationale plaidant en faveur de l'adoption d'un traité régulant le commerce mondial des armes légères et de leur circulation. Selon ces organisations non gouvernementales, ce commerce serait à l'origine du décès de plus de 500 000 personnes chaque année dans le monde. Il lui demande si le gouvernement français entend se positionner favorablement et officiellement sur cette question, au cours de la conférence d'examen du programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, en juillet 2006.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81543

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2005, page 11670

Question retirée le : 4 juillet 2006 (Fin de mandat)